



Pré-requis : Licence FFBB pour la saison en cours, titulaire du PSC1 et expérience minimale dans l'entraînement

P.I.F. / ALLEGEMENT DE FORMATION

	BF	CS1	CS2	CS3	CS4	CS5	CS6	CS7	CS8	CS9	CS10 3x3
Entraîneur Jeunes	Dispense automatique	Dispense possible	Dispense possible	Dispense possible							
Entraîneur Région	Dispense automatique	Dispense possible	Dispense possible	Dispense possible			Dispense possible	Dispense possible	Dispense possible	Dispense possible	Dispense possible
P1 du CQP	Dispense automatique	Dispense automatique	Dispense automatique								
P2 du CQP	Dispense automatique	Dispense automatique	Dispense automatique	Dispense automatique	Dispense possible	Dispense possible	Dispense possible				
P3 du CQP	Dispense automatique							Dispense possible	Dispense possible	Dispense automatique	Dispense automatique
BPJEPS APT										Dispense automatique	
BPJEPS Sport Collectif	Dispense possible									Dispense automatique	
BPJEPS Basket	Dispense automatique									Dispense automatique	Dispense automatique
Licence 3 STAPS Entraînement (validée intégralement et au moins 10/20 en option basket)	Dispense automatique	Dispense possible	Dispense possible	Dispense possible			Dispense automatique	Dispense possible	Dispense possible	Dispense automatique	Dispense automatique
Autres Licences 3 STAPS (validée intégralement et au moins 10/20 en option basket)	Dispense possible									Dispense automatique	
Professeur d'EPS titulaire du CAPEPS	Dispense automatique	Dispense possible	Dispense possible	Dispense possible			Dispense possible	Dispense possible	Dispense possible	Dispense automatique	Dispense automatique
Joueur ayant évolué en championnat de France durant au moins 3 saisons en seniors	Dispense possible	Dispense possible	Dispense possible	Dispense possible			Dispense possible	Dispense possible	Dispense possible	Dispense possible	Dispense possible
Arbitres											
Dispense automatique	<p>Il n'est possible de déposer une demande de PIF que dans la Ligue où l'entraîneur est licencié. Tout candidat inscrit à un CS ne peut demander un PIF pour ce CS. Toute demande de PIF sans entrée en formation dans la saison en cours devient caduque. NB : Le CS10 Arbitrage a été ventilé dans tous les autres CS, de ce fait, la fonction d'arbitre ne permet plus de dispense spécifique.</p>										
Dispense possible (Demande d'une vidéo d'entraînement possible)											
Dispense impossible											

1er juillet 2025